

24.06.2016 - 16:05 Uhr

## La sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne est négative aussi pour les travailleurs et travailleuses en Suisse

Bern (ots) -

Le peuple britannique a décidé de quitter l'UE. Les mises en garde menaçantes d'ordre économique et politique n'ont visiblement pas réussi à endiguer les craintes que provoque l'immigration. Le contexte helvétique était semblable avant la votation sur l'initiative sur l'immigration de masse. Sa mise en oeuvre confronte la Suisse à de gros problèmes car l'introduction consensuelle avec l'UE d'une clause de sauvegarde est repoussée dans le lointain avec le Brexit et une introduction unilatérale de cette clause met en danger les accords bilatéraux, crée de l'insécurité et freinera le développement économique du pays. Pour atténuer l'immigration, il faut maintenant prendre de manière urgente des mesures internes.

Travail.Suisse, l'organisation faitière indépendante des travailleurs et travailleuses, regrette la décision du peuple britannique de quitter l'UE. Il faut bien-sûr respecter cette décision prise de manière démocratique et laisser les Britanniques en porter les conséquences. Comme lors de la votation sur l'initiative sur l'immigration de masse en Suisse, il n'a pas été possible de tenir à l'écart du oui une majorité des citoyens en Grande-Bretagne, avec l'accent mis sur les conséquences négatives sur le plan économique et politique. Visiblement on est prêt à renoncer à la réussite économique s'il en résulte une baisse de l'immigration.

Partager pour tous les avantages de la migration

Il faut mieux communiquer les avantages de la libre-circulation des personnes - et donc de l'immigration - et répartir plus justement la réussite économique. Pour la Suisse, cela signifie que si seulement les entreprises, les actionnaires et les riches profitent des accords bilatéraux, on ne trouvera pas de majorité dans les urnes pour la libre-circulation. La 3ème réforme de l'imposition des entreprises, avec ses baisses fiscales non financées, est aussi incongrue dans ce panorama.

Le Brexit provoquera un ralentissement économique en Europe et aussi en Suisse. Il en résultera des négociations salariales difficiles cet automne. Mais c'est justement dans une telle situation que les salaires doivent pouvoir jouer le rôle de stabilisation conjoncturelle et cela n'est possible que si on les augmente. La Banque nationale doit lutter contre la surévaluation du franc et contribuer ainsi au maintien des emplois.

Effets sur la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse

Le Parlement doit maintenant prendre en mains la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse et réaliser un projet apte à recueillir une majorité. Il faut trouver une solution qui ne mette pas en danger les accords bilatéraux et apporte la sécurité juridique nécessaire :

- Les mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes doivent être améliorées et il faut intégrer dans le projet les points du rapport Ineichen-Fleisch qui n'ont pas été encore mis en oeuvre (1. Intégration des dispositions relatives au temps de travail, de repos, aux vacances, aux frais et à la caution dans la Déclaration de force obligatoire de la CCT / 2. 2ème procédure pour l'extension facilitée avec droit de proposition des partenaires sociaux aux autorités compétentes / 3. Prolongation unique et limitée d'une CCT étendue qui n'atteint pas le quorum des employeurs.
- Il faut, en outre, pour la protection des salaires et des conditions de travail aussi des mesures contre le taux en forte augmentation du chômage des travailleurs plus âgés.
- Le potentiel de main-d'oeuvre indigène doit être mieux utilisé avec des mesures efficaces. Dans le cadre de l'initiative contre la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, il faudra, lors du Sommet national du 12 septembre 2016, aller de l'avant avec les mesures suivantes : a. Améliorer la conciliation professionnelle et familiale (entre autres introduction à large échelle des écoles à horaire continu, des places d'accueil extra-familiales abordables financièrement, un congé paternité etc.); b. La promotion de la formation continue en général et en particulier des personnes sans diplôme de degré secondaire II et des travailleurs plus âgés.
- L'adoption du projet doit être planifiée par une session spéciale afin de pouvoir ratifier l'extension de la libre-circulation des personnes à la Croatie avant le 9 février 2017 pour que la Suisse puisse ainsi participer au projet de recherche Horizon

2020.

Régler rapidement les relations avec la Grande-Bretagne

Le Conseil fédéral doit adapter rapidement les relations avec la Grande-Bretagne par la voie bilatérale. Pour les négociations avec l'UE, par contre, une collaboration avec la Grande-Bretagne qui irait au-delà du nécessaire serait contreproductive.

Contact:

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93,  
www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100789881> abgerufen werden.